

UNIVERSITÉ DE NANCY

---

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

13 NOVEMBRE 1913



UNIVERSITÉ DE NANCY

---

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

13 NOVEMBRE 1913



NANCY

IMPRIMERIE A. COLIN, 11, RUE DES QUATRE-EGLISES

—  
1914



# UNIVERSITÉ DE NANCY

---

## SÉANCE SOLENNELLE DE RENTRÉE

13 novembre 1913

---

### DISCOURS DU RECTEUR

Le 17 janvier 1913, dans la soirée, les étudiants de Nancy attendaient, avec une patriotique impatience, l'élection présidentielle au Congrès de Versailles. Sitôt qu'ils surent que le nouveau chef de l'Etat allait être M. Raymond Poincaré, leur président d'honneur, saisis d'un bel enthousiasme, ils improvisèrent une retraite aux flambeaux, qui vint manifester devant la Préfecture d'abord, puis devant le Quartier général, enfin à l'Académie. Le sens de cette triple manifestation était clair : elle voulait dire loyalisme républicain, attachement à l'Armée, respect de l'Université ; elle proclamait les trois sentiments qui font le bon étudiant, le bon citoyen, le bon Français. Telle fut, en cette journée historique, la petite part de notre jeunesse lorraine : permettez qu'aujourd'hui le recteur l'en remercie.

Nous les avons retrouvés, nos étudiants, toujours unis à leurs maîtres, le 29 mars, autour de la tombe du directeur de l'Ecole de Pharmacie, Julien Godfrin, si vite enlevé après Klobb, après Brunotte, à notre Université. Venu du pays messin à Nancy, au lendemain de la guerre, simple instituteur d'abord, Godfrin gravit l'un après l'autre les échelons universitaires, jusqu'à l'un des plus élevés, donna à la science sa contribution personnelle de travaux, se dévoua à son Ecole, et mourut, après l'avoir

vu au moins s'agrandir et s'embellir, toute prête maintenant à recevoir le nombre d'étudiants que ne lui manquera pas de lui attirer le mérite et le zèle de ses maîtres. Le jeune président de la Ligue de l'Enseignement à Nancy, le docteur Louis Bruntz, professeur de matière médicale, a bien voulu accepter de la diriger ; nous avons remis avec confiance le sort de l'Ecole entre ses mains.

D'autres deuils doivent être rappelés ici. Alexandre Martin (1), décédé à Bar-le-Duc, le 31 août 1913 : ancien inspecteur d'Académie, notre Faculté des Lettres se l'attacha pendant deux ans, de 1885 à 1887, pour un cours de pédagogie ; il a laissé, en souvenir, un petit livre sur *l'Education du caractère*, que l'Académie des Sciences morales a couronné. — Un jeune homme d'Algérie, Louis Sudry (2), est mort prématurément à Paris, le 10 mai 1913, après avoir préparé parmi nous une thèse d'Océanographie, récompensée aussi par l'Institut. Ce fut presque la dernière floraison du laboratoire d'un maître en cette matière, M. Thoulet, qui nous quitte en pleine activité intellectuelle, mais atteint par l'âge de la retraite, après avoir étonné le monde savant de ce paradoxe : un centre d'études océanographiques en Lorraine ! Puisse notre Marine nationale, marine de guerre, marine de commerce, marine de pêche même, utiliser, pour le profit de la France, une connaissance de nos eaux maritimes qu'il est peut-être seul à posséder !

D'autre part, un des ouvriers de la première heure

---

(1) MARTIN (Alexandre), né à Bar-le-Duc, 2 déc. 1846. Professeur de collège, 1865-1867 (Pezenas, Langres) ; de Lycée, 1867-1880 (Carcassonne, Saint-Omer, Bourg, Pontivy, Châteauroux, Bar-le-Duc) ; inspecteur d'Académie, 1882-1885 (Bourges, Auxerre, Troyes) ; chargé de cours de pédagogie à la Faculté des Lettres de Nancy, 1885-1887 ; inspecteur d'Académie, 1887-1901 (Angers, Chaumont, Mézières). Décédé à Bar-le-Duc, 31 août 1913. Collaborateur de la *Lorraine illustrée* et du *Pays lorrain*.

(2) SUDRY (Louis), né à Mustapha (départ. d'Alger), 49 oct. 1885. Préparateur d'océanographie à la Faculté des Sciences de Nancy, 8 février 1908. Docteur ès-sciences, 29 oct. 1910. Thèse : *L'étang de Thau ; essai de monographie océanographique*. Décédé à Paris-Montrouge, 10 mai 1913.

à notre Institut Chimique, Adrien Rouyer (1), chef des travaux formé à l'école de Haller, puis de Georges Arth, est décédé cet été, le 6 mai 1913. Et un vieil ami de Bichat, son fidèle préparateur Ernest Thierry (2), tellement identifié au maître qu'il ne pouvait plus servir personne d'autre, vient de terminer, le 2 octobre, une vie qui a honoré le corps des instituteurs, dont il est sorti, et celui des préparateurs, ces précieux auxiliaires, dans nos laboratoires, de la science et de l'enseignement.

Enfin, nous devons au moins une pensée de gratitude au sculpteur Ernest Bussières, né le 30 juillet 1863, à Ars-sur-Moselle, près de Metz. Sans parler de ses monuments à Lunéville, en l'honneur d'Erckmann, à Longwy, pour commémorer les Trois-Sièges, ni de son groupe symbolique à la mémoire de Virginie Mauvais, qui décore à la fois une école de la ville et une tombe au cimetière, nos étudiants ne peuvent se rendre à leurs cours sans passer ici sous le regard ami de Grandville, le caricaturiste, et là du poète Gringoire ; puis, quand ils entrent à l'Institut de Mathématique et de Physique, pour peu qu'ils lèvent la tête, deux statues, comme au fronton d'un temple, offrent à leurs regards la noble personnification des deux sciences ; enfin quand ils reviennent le soir à leur cercle, au-dessus de la porte hospitalière, un jeune dieu, celui de la jeunesse, leur sourit. Dans nos salles ou nos galeries, nos squares ou nos jardins de l'Université, combien de bustes ou de médaillons sortis des mains du bon sculpteur ! Tourdes, Heydenreich, Demange, à la

---

(1) ROUYER (Emile-François-Adrien), né à Nancy, 17 mai 1866. Maître auxiliaire au lycée, 1<sup>er</sup> oct. 1885. Préparateur à la Faculté des Sciences. 1<sup>er</sup> nov. 1889 ; faisant fonction de chef des travaux, 1<sup>er</sup> nov. 1902. Décédé à Nancy, 6 mai 1913.

(2) THIERY (Ernest), né à Rehainviller (Meurthe), 23 nov. 1848. Brevet supérieur de l'enseignement primaire, sans autre grade. Instituteur-adjoint à Lunéville, 27 sept. 1869 ; instituteur à Crévic, 7 oct. 1870 ; maître d'études au collège de Lunéville, 1<sup>er</sup> oct. 1871 ; préparateur de physique à la Faculté des Sciences de Nancy, 1<sup>er</sup> février 1872. Admis à la retraite, 5 déc. 1910. Décédé à Gerbéviller, 2 oct. 1913.

Faculté de Médecine, Arth et Bichat aux Sciences, Bleicher à la Pharmacie, et au loin, dans les Vosges, Brunotte, et dans la Meuse, le professeur de Droit, Jules Liégeois. Une des dernières œuvres de l'artiste était destinée encore à nos étudiants : la plaquette symbolique, que les ingénieurs de notre Institut Chimique tiennent à emporter comme souvenir. Bussières est mort le 22 août dernier ; il n'avait que 50 ans.

Notre liste funèbre était close, lorsque nous avons dû la rouvrir, inopinément. Le 20 octobre mourait, bien avant l'âge, à 52 ans, le docteur Schuhl, excellent homme et maître excellent, dont je n'ai jamais entendu dire (quel plus bel éloge !) et à tous ses collègues et à tous ses élèves, que le plus grand bien (1). — D'autre part, si la mort n'a fait qu'une victime cette année parmi nos étudiants français, plusieurs de leurs camarades étrangers ont succombé dans les deux guerres des Balkans : les familles nous en ont quelquefois fait part, pensant que leur deuil patriotique trouverait un écho dans nos cœurs.

La croix d'honneur est venue, en 1912-1913, récompenser un ou deux de nos maîtres. Pour M. Grignard, c'était le corollaire obligé, me dit le Ministre de l'Instruction publique, M. Guist'hau, de cette haute distinction scientifique qu'avait été pour lui le Prix Nobel. A la Faculté de Médecine, nous avons eu deux croix, que je me plais à rapprocher (la Légion d'honneur égalise tous les mérites) : M. Paquier, un de nos commis au Secrétariat, décoré au titre militaire (il ne compte pas moins de 18 campagnes aux colonies) ; et le professeur Paul Spillmann. Clinicien merveilleux au témoignage de ses anciens élèves devenus à leur tour des maîtres, praticien renommé

---

(1) SCHUHL (Joseph), né à Westhausen (Alsace), 26 mars 1861. Docteur en médecine, 27 octobre 1883. Chef de clinique obstétricale, du 25 août 1885 au 1<sup>er</sup> août 1890. Agrégé d'accouchements, en exercice du 1<sup>er</sup> nov. 1893 au 1<sup>er</sup> nov. 1904. Chargé du cours complémentaire d'accouchements, 31 juillet 1893, jusqu'à sa mort, 20 oct. 1913.



auquel demeure fidèle et reconnaissante une clientèle de plusieurs générations déjà, philanthrope préoccupé des misères sociales (ses rapports dans les Congrès médicaux sur la syphilis et la tuberculose, ainsi que le Sanatorium de Lay-Saint-Christophe, en font foi) : que de titres le docteur Spillmann n'avait-il pas, qui justifiaient enfin cette suprême consécration ! Je ne voudrais pas omettre une autre croix, bien qu'extra-universitaire : le directeur de la Banque de France à Nancy, M. Matray, a été décoré au titre militaire, et c'était la juste récompense de services rendus à l'armée ; mais M. Matray ne refuse ses services à personne, notre Université en sait quelque chose ainsi que nos étudiants étrangers : je puis donc bien lui adresser aussi nos compliments (1).

L'Université de Nancy a connu, cette année encore, d'autres récompenses. L'an dernier, nous avons enregistré une dizaine de prix académiques, et je n'osais espérer que ce chiffre pût être dépassé. Nous comptons la douzaine, pour 1912-1913.

Je ne rappellerai que pour mémoire le Prix Nobel, annoncé ici même le 14 novembre 1912, et que M. Grignard alla recevoir à Stockholm, le 10 décembre suivant. Il le partageait avec un autre savant français, M. Paul Sabatier, de Toulouse ; et je me plais à le croire, le 17 septembre dernier, lorsque dans la splendeur des fêtes toulousaines M. le Président de la République décernait à celui-ci un si bel et si juste éloge, en bon Lorrain il y associait discrètement par la pensée le chimiste co-partageant de notre Université de Nancy. Mais la chimie n'a pas été seule à l'honneur : la géologie fut récompensée par la Société de Géographie en la personne de M. Joly, pour sa *Géographie physique de la Lorraine*, et la bota-

---

(1) MM. Grignard, décret du 5 déc. 1912 ; Paquier, 31 déc. ; Spillmann et Matray, 7 août 1913. — Ajoutons le directeur de l'École normale d'Instituteurs à Nancy, M. Boucheron, décret du 11 janvier 1913. La 4<sup>e</sup> année de l'École forme, à notre Faculté des Sciences, une section préparatoire au professorat des sciences appliquées.

nique par la Société d'Agriculture, pour le *Traité des foins* de MM. Gain et Brocq-Rousseu. La physique eut son lauréat à l'Académie des Sciences, M. Edmond Rothé, premier bénéficiaire d'un prix nouveau, le prix de Parville : notre Institut Aérodynamique, dont M. Rothé est directeur, ne pouvait être mieux inauguré. L'Académie des Sciences, encore, attribuait le prix Binoux à M. Jules Molk, pour son *Encyclopédie des Sciences Mathématiques* : les devanciers de M. Molk, pour ce prix Binoux, ont été des savants tels que Paul Tannery, Zeuthen, Favaro.

La Faculté de Médecine poursuit dans le recueillement de ses laboratoires, je le sais, de savantes recherches. Mais déjà un travail, en collaboration, de MM. Louis Bruntz et Louis Spillmann, a reçu de l'Académie de Médecine le prix Sabatier. Et surtout l'Académie des Sciences a décerné deux de ses prix à deux de nos plus jeunes maîtres : prix Godard au docteur Jacques Parisot, depuis lors agrégé ; prix Barbier en commun aux deux docteurs Jules et André Bœckel, le père et le fils, l'un de Strasbourg et l'autre de Nancy : — prix héréditaire dans la famille, le père l'ayant obtenu déjà, à lui seul, il y a une vingtaine d'années ; il le partage en 1913 avec son fils.

Notre Faculté des Lettres n'est pas moins favorisée que ses sœurs, à l'Institut. L'Académie des Sciences morales a donné un prix Drouyn de Lhuys aux deux ouvrages du doyen, M. Auerbach, sur *La France et le Saint-Empire romain germanique, de 1648 à 1789*. Et l'Académie des Inscriptions récompensait du prix Saintour la toute récente thèse de doctorat d'un de nos plus jeunes maîtres encore, M. Albert Grenier : *Bologne villanovienne et étrusque*. Mais, en outre, la même Académie des Inscriptions réservait, pour la seconde fois, une part du prix Prost à une œuvre collective, œuvre de grand labeur, qui honore singulièrement notre Faculté tout entière : le second volume de la *Bibliographie lorraine, 1910-1911*, comme elle avait fait le premier, 1909-1910 : le troisième, encore plus ample que les précédents, a déjà paru,

1911-1912. Je ne nommerai qu'un des collaborateurs de cette *Bibliographie lorraine*, parce que nous le retiendrons par elle, et longtemps encore, je l'espère, aujourd'hui que la limite d'âge lui fait abandonner, aux regrets de tous, cette chaire d'histoire de la littérature latine, occupée depuis tant d'années avec une belle maîtrise : M. Albert Collignon. Pourquoi ne nous donnerait-il pas aussi, en groupant autour de lui des travailleurs heureux d'être sous sa direction, par exemple, un dictionnaire biographique de la Lorraine ? L'Alsace a le sien depuis 1909 (1). M. Collignon est passé maître en cela comme en tout le reste, je n'en veux pour preuve que sa biographie récente d'un vétéran de l'Université, le vénérable Henriot (Jean-Baptiste-Théodore), mort en 1911, à près de cent ans.

Enfin un des volumes particuliers de nos *Annales de l'Est* a été aussi honoré par l'Académie des Sciences morales d'un prix Audiffred. Et je veux le citer, d'abord parce qu'il est signé d'un nom qui fut nôtre, M. Gaston May, puis à cause de son titre : *La lutte pour le français en Lorraine avant 1870*. A ce propos, quel riche champ d'étude offre notre région au nouveau maître, M. Bruneau, que vient de nous donner le Ministère, pour la philologie romane, entendez par là le vieux français ! Et quel beau programme lui indiquait un professeur qui ne fit que passer ici, mais en y laissant sa trace, M. Joseph Anglade, quelle œuvre intéressante à créer ! Un *Institut de dialectologie lorraine* (2).

Ces distinctions académiques nous font plaisir, surtout en si grand nombre. Mais nous avons mieux encore : trois des nôtres ont été élus, cette année, correspondants de l'Institut, je dirais presque quatre, en comptant un ami

---

(1) *Dictionnaire de biographie des hommes célèbres de l'Alsace*, par Fr. Edouard STZMANN. 2 vol. in-8. VIII-874 et 1105 pages Rixheim (Alsace). imprimerie F. Sutter et Cie, 1909 et 1910.

(2) *Journal des Débats*, 18 septembre 1913. « Un nouvel enseignement de philologie romane. » Le décret qui l'institue est du 22 sept. 1913. M. Bruneau, docteur ès-lettres, en a été chargé, comme maître de conférences, le 13 octobre.

du dehors, le docteur Imbeaux (1). Les trois nôtres sont M. Guntz, dans la section de chimie à l'Académie des Sciences, en attendant que M. Grignard y soit élu à son tour ; puis M. Paul Vuillemin, section de botanique, pour une œuvre scientifique poursuivie depuis plus de trente ans dans nos laboratoires. M. Vuillemin y prépare aussi des agrégés de médecine, il en a même eu deux cette année, les docteurs Thiry et Jannin, comme dans un autre laboratoire en face le docteur Fairise. Enfin notre troisième correspondant de l'Institut est M. Ludovic Beauchet, à l'Académie des Sciences morales, section de législation. Deux fois déjà lauréat de cette même Académie, et une fois de celle des Inscriptions, M. Beauchet est un des maîtres qui ont jeté le plus d'éclat sur notre Université. Ses livres se trouvent entre les mains de tous les professeurs d'institutions grecques, aux Facultés des Lettres aussi bien que de Droit, et continueront longtemps encore dans le silence des bibliothèques un enseignement que la maladie l'a forcé d'abandonner avec sa chaire bien avant l'heure. M. Beauchet ne nous est plus attaché, malheureusement, que par les liens de l'honorariat (2).

Les publications de M. Beauchet ne seront pas la moindre partie de l'œuvre scientifique dont pourra se glorifier notre Faculté de Droit, lorsque, au cours de la prochaine année, elle célébrera son Cinquantenaire. Et nous aurons à dresser aussi à cette occasion le bilan des élèves outre celui des maîtres, je veux dire le nombre des thèses soutenues en ce demi-siècle par nos jeunes docteurs : une quinzaine, chaque année, ce qui est peu, semble-t-il ; le total s'élève cependant déjà à près de 800

---

(1) Correspondants de l'Institut : MM. Imbeaux, Académie des Sciences, 18 nov 1912 ; Guntz, *id.*, 23 déc 1912 ; Paul Vuillemin, *id.*, 17 février 1913 ; Beauchet, Académie des Sciences Morales, 21 juin 1913. - Depuis lors, M. Grignard vient d'être élu, 1<sup>er</sup> décembre 1913, correspondant de l'Académie des Sciences.

(2) Décret du 20 déc. 1912. Le 30 déc. suivant, la chaire de *procédure civile*, qu'avait occupée M. Beauchet, était transformée en une seconde chaire d'*économie politique*, où fut nommé M. Lucien Brocard.

(exactement 776) ; elles sont signées de noms que l'on retrouve partout en Lorraine et à Paris, dans la magistrature et le barreau, les offices ministériels et l'administration publique, la science du droit et l'enseignement. Cette année encore, nous avons eu 16 thèses : je n'en citerai qu'une, de philosophie du droit, parce qu'elle est d'une étudiante, venue de Russie, M<sup>lle</sup> Anna Goldberg, et c'est presque la meilleure de nos 16 thèses, bien que nous en ayons d'autres fort intéressantes, sur des questions d'actualité : — *le droit futur de la guerre aérienne*, — *la légion étrangère et le droit international*, — *les tendances unitaires et provincialistes en France à l'époque de la Révolution* (1), — ou même *les tribunaux pour enfants en Belgique*, question où l'un de nos jeunes agrégés est passé maître, M. Marcel Nast (2).

La Faculté des Lettres demeure toujours fidèle à la tradition si brillamment inaugurée par les professeurs Grucker et Lichtenberger : grâce à MM. Tibal et Vulliod, nous avons eu au dernier concours nos quatre agrégés d'allemand, le tiers de la promotion (3). La grammaire se

---

(1) La thèse classée la première est de M. André HENRY : *De la subrogation réelle, conventionnelle et légale*. Celle de M<sup>lle</sup> GOLDBERG, qui vient immédiatement après, a pour titre : *Essai d'une théorie générale de l'engagement juridique par volonté unilatérale d'après le code civil allemand*. Elle figure *ex æquo* avec deux autres thèses : *Rapports entre Administrations publiques en Droit administratif français*, de M. Etienne BAUDOT, et celle de M. LE MOYNE *sur la guerre aérienne*. — Les 16 thèses se répartissent ainsi : Sciences juridiques, 9 ; Sciences politiques et économiques, 6 ; plus une thèse pour le doctorat d'Université : *L'Indo-Chine autonome et parlementaire*, par DOAN-VINH-THUAN.

(2) *Code manuel des tribunaux pour enfants*, par Marcel NAST et Marcel KLEINE. (Librairie de droit et de jurisprudence, rue Soufflot, 20, Paris.)

(3) Ce sont MM. GIGOT, reçu 3<sup>e</sup> ; SANTELLI, 5<sup>e</sup> ; LEWTOW, 8<sup>e</sup>, et ROY, 11<sup>e</sup>. Ajoutons M. DUCHEMIN, reçu 4<sup>e</sup> à l'agrégation d'anglais ; M. VIBRAC, 6<sup>e</sup> à l'agrégation de grammaire ; enfin M. LEBAY, reçu 1<sup>er</sup> au certificat d'aptitude à l'enseignement de la langue allemande.

Deux autres candidats encore ont réussi, dans l'Académie de Nancy : M. LUC, professeur au collège d'Épinal, reçu 3<sup>e</sup> à l'agrégation de philosophie ; et M. CAUET, 13<sup>e</sup> à l'agrégation des Lettres.

maintient, et les lettres et l'histoire sont peut-être à la veille d'un relèvement. Les diplômes d'études supérieures, au nombre de dix, affectent de plus en plus les allures de petites thèses de doctorat. Enfin nos cours de français pour les étrangers, en dépit de circonstances pourtant bien peu favorables, que l'on connaît, ont réuni en tout 267 auditeurs et auditrices, contre 305 l'année précédente (1). En outre 532 étrangers, en majorité de l'Empire de Russie, étudiaient dans nos autres Facultés. Soit encore un total de 799, plus du tiers de nos 2.287 étudiants de cette année.

La Faculté de Médecine garde son rang pour la préparation à l'Ecole de Santé de Lyon : elle y envoie encore une élite de 15 futurs médecins militaires (2). En outre, elle ne s'est pas contentée de fournir des examinateurs aux jurys d'agrégation : ses quatre candidats ont été reçus, et non parmi les derniers. Enfin son contingent annuel a été de 34 thèses de doctorat, dont cinq sont l'œuvre d'étudiantes, quatre originaires de Russie et une de Bulgarie (3).

---

(1) Voici le détail : semestre d'hiver, 89 ; été 94 ; cours de vacances, 84 ; en tout 267. D'autre part, voici le nombre d'étudiants étrangers inscrits ou immatriculés aux autres Facultés : *Sciences*, 434 ; *Médecine*, 67 ; *Pharmacie*, 1 ; *Droit*, 30 ; soit 532 pour 1912-1913, contre 510 (421 + 66 + 23) en 1911-1912. Le total est donc : 267 + 532, ou 799, contre 815 l'année précédente.

Statistique de tous les étudiants, 1912-1913 (entre parenthèses, les chiffres de l'année précédente) : *Droit*, 491 (496) ; *Médecine*, 376 (373) ; *Pharmacie*, 39 (57), ou même 77, si l'on y ajoute 38 élèves herboristes ; *Sciences*, 945 (884) ; *Lettres*, 131, plus 267 étrangers (133, plus 305). Total : 2.287 (2.246).

(2) Ce sont, pour entrer en 3<sup>e</sup> division : MM. Heimsch, Pillot, Didier, Pierron (nos 1, 2, 6 et 14). En 4<sup>e</sup> division : MM. Hennequin, Richard, Lormeau, Mirgon, Luquet, Maguenot, Guillaume, Guillobey, Chaffaut, Liégeois, Franck de Préaumont (nos 8, 15, 24, 26, 40, 43, 51, 58, 84, 87, 89).

(3) Prix de thèse : M. HAMANT (*L'Echinococcose secondaire abdomino-pelvienne et son traitement*). Mentions très honorables : MM. JANNIN (*Les Mycodermes, leur rôle en pathologie*), MORLOT (*De l'intoxication mercurielle aiguë*), AUGIER (*L'os frontal de l'homme, son développement*

Quant à la Faculté des Sciences, avec ses 41 ingénieurs-chimistes et chimistes, 48 ingénieurs-électriciens, 21 ingénieurs-mécaniciens, 3 ingénieurs-géologues, plus 7 diplômes de hautes études agronomiques et 7 de hautes études commerciales, on estimera sans doute qu'elle a bien rempli sa tâche et rendu encore quelques services au pays. Ajoutons, pour répondre au singulier reproche que certains lui feraient de trop s'industrialiser, qu'elle a aussi délivré (sans compter 49 P. C. N.) 120 certificats d'études supérieures de sciences (1), soit un total de 296 diplômes (dont plusieurs ne demandent pas moins de trois années d'études) sur un ensemble de 945 étudiants, le chiffre le plus élevé que notre Faculté ait atteint, dépassant de 61 celui de l'année précédente, 884. Enfin elle a eu, comme d'habitude, sa demi-douzaine de thèses de doctorat : les unes sortent de l'ordinaire, puisqu'elles sont l'œuvre de deux maîtres, MM. Mauduit (2) et Vérain (3), ou d'un de nos professeurs de collège, M. Besson (4) ; et parmi les autres, une au moins est à signaler, d'un jeune Russe, M. Vladimir Sabachnikoff : *Etude des fumées et des poussières industrielles*, non pas dans les villes où elles peuvent nuire à la salubrité publique, mais à la campagne : jusqu'à quel point peuvent-elles compromettre autour des usines la végétation ?

---

*normal et anormal*) et ADAM (*L'Hématome môle*). Plus quatre mentions honorables : M. BEYLER, M<sup>lle</sup> KOTLER (Lysete), MM. PÉRIN et MÉLINE. — Les cinq doctresses sont : M<sup>lles</sup> FINGOVA, de Kalofer (Bulgarie) ; KOTLER (Lysete) et KOTLER (Sara), de Sedlietsck (Pologne russe) ; SCHEVELEV (Avigaël), de Liady (Russie) ; et M<sup>me</sup> SILBERZWEIG (née Deborah Toumarkine), de Vitebsk.

(1) Soit 94 sur 130 candidats à la session de juin. Ce qui est remarquable, c'est le nombre des mentions que la Faculté a pu décerner : 10 très bien, 25 bien, 30 assez bien.

(2) *Etude de la commutation dans les dynamos à courant continu*. Contribution expérimentale et théorique. (Paris, Dunot et Pinat, 1912.)

(3) *Recherches expérimentales sur la constante diélectrique des gaz*. (Paris, Gauthier-Villars, 1912.)

(4) *Contribution à l'étude de la condensation de la vapeur d'eau par détente dans l'air et divers autres gaz*. (Paris, *ibid.*, 1913.)

Le titre de cette thèse est comme un certificat d'origine. Elle vient des laboratoires de notre Institut Agricole. Celui-ci a reçu cette année une intéressante extension : le jardin alpin de Monthabey, dans les hautes Vosges, près de la Schlucht, legs du regretté Brunotte, que visitaient déjà botanistes et touristes, s'est singulièrement agrandi et enrichi, scientifiquement, grâce à des constructions et des installations nouvelles qui témoignent une fois de plus de l'ingénieuse initiative du nouveau directeur, M. Gain. Et d'autre part, l'année 1913-1914 ne s'achèvera pas, je l'espère, sans que notre Institut Aérodynamique n'ait aussi, dans le voisinage immédiat des hangars militaires de Villers-les-Nancy, son installation-modèle (1). L'Université et l'Armée sont tombées d'accord à ce sujet ; et voici que l'Agriculture se met de la partie, pour réaliser une sorte de triple entente profitable à tous : une station de météorologie agricole fonctionnera avec la météorologie générale. Celle-ci sera de mieux en mieux outillée pour continuer ses précieuses indications aux pilotes aventureux, et sans diminuer leur héroïsme, les mettre en garde contre des dangers signalés d'avance dans les hauteurs de l'atmosphère. Si nous n'avons pas parmi nos étudiants un Brindejone des Moulinais, nous avons eu Moineau (René), que ses camarades ont applaudi quand il a reçu, à 25 ans, pour ses prouesses aériennes, la médaille militaire à la revue du 16 janvier.

Enfin parmi nos nouveaux Instituts (car je ne parle plus des anciens, incorporés depuis si longtemps à notre Université, et qui rentrent dans sa vie normale), l'Institut Commercial, sous la direction patiente et tenace de M. Bourcart, a rempli honorablement sa seconde année d'existence, grâce aux bonnes volontés qui se sont offertes

---

(1) Un certificat d'études supérieures aérodynamiques de l'Université de Nancy a été créé et réglementé par arrêté ministériel du 14 juin 1913. — Cette première année 1912-1913, notre Institut a fonctionné avec un effectif de 27 élèves inscrits et suivant les cours.



du dehors. Chose curieuse et un peu déconcertante, les étudiants sur qui on comptait pour ce nouvel enseignement, les étudiants en Droit, n'y sont guère venus ; et d'autres, au contraire, en ont profité, des étudiants de Sciences, qu'on n'osait pas espérer d'abord. Les leçons les plus fréquentées l'ont été, en effet, par nos futurs ingénieurs (mécaniciens, électriciens, chimistes, brasseurs même), qui ont senti combien quelque teinture des choses commerciales leur serait utile dans la pratique de l'industrie. Et pour les conférenciers bénévoles (1) qui sont allés à eux, non sans appréhension, dans le plus grand de nos amphithéâtres, ce fut une agréable surprise d'en trouver les bancs bien garnis, de cent à cent-trente auditeurs. Une autre surprise les attendait aux examens de fin d'année : les réponses des candidats ont montré que ces conférences n'étaient point tombées dans des oreilles inattentives.

Ici je veux remercier, avec la Chambre de Commerce de Nancy, la Société Industrielle de l'Est, et surtout son président honoraire, M. François Villain. Ce serait un beau chapitre à écrire de l'histoire de notre Université lorraine, que celui de ses relations avec la Société Industrielle pendant les huit années de présidence de M. Villain. Il suffirait, pour cela, de feuilleter le *Bulletin mensuel* de la Société. Au sommaire de chaque numéro, ou peu s'en faut, on retrouve, pour d'intéressantes communications, les noms de nos professeurs mêlés à ceux des principaux industriels et commerçants de la région. Puis, de temps à autre, un appel du président, — appel toujours entendu, — en faveur de telle ou telle œuvre de l'Université : en 1907, l'Institut de Mécanique, et la

---

(1) M. GUTTON, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, a traité de la *propriété industrielle* ; M. NÉROT, inspecteur principal de la Compagnie de l'Est, des *transports* ; M. LAFFITTE, secrétaire général de la Chambre de Commerce et directeur de l'Office économique de Meurthe-et-Moselle *économie commerciale* ; M. BANOS, sous-directeur de l'École supérieure de commerce, *comptabilité*, etc.

souscription atteignit 115.375 francs ; en 1911, l'Institut de Géologie, ci 103.480 francs encore ; en 1912, un petit subside de 23.000 francs, réunis en quelques jours, pour l'Electrotechnique. C'est à cette même Société que le dernier-né de nos Instituts, l'Institut Commercial, doit presque entièrement sa naissance : il fallait ici plus que de l'argent, le concours autrement précieux, le concours moral des spécialistes les plus qualifiés pour tel ou tel enseignement ; et ce concours ne nous a pas manqué. Enfin, par une innovation heureuse et bien caractéristique de la région lorraine, la Société Industrielle (entendez toujours par là son président, M. Villain) fonda un « enseignement ménager » avec cuisine et le reste. Que l'humilité du titre ne nous trompe pas : à la nourriture du corps on ajouta celle de l'esprit, et quelle nourriture ! A Paris, l'initiative de personnalités que préoccupent les problèmes de l'éducation, a fondé pour les jeunes filles du monde l'Université des Annales, où on leur parle surtout de littérature et d'art, théâtre, roman, poésie, musique, etc. Et cela, certes, n'est pas à dédaigner. Mais dans notre bonne Lorraine, on est allé d'abord aux choses pratiques, et c'est à nos professeurs de la Faculté des Sciences que s'est adressé M. Villain, aussi bien qu'à des commerçants, des fabricants, des ingénieurs. L'objet de ces entretiens familiers fut l'eau, l'air et le feu, et leur rôle dans la vie domestique ; les aliments et les boissons, l'électricité, mais comme éclairage dans les maisons, et la musique, mais comme étude scientifique du son, et l'assistance, et la prévoyance, et la bienfaisance, mais telles que savent l'entendre et la pratiquer les institutions mutualistes : cette conférence revenait de droit au maire de Nancy, M. Laurent. Un autre professeur, qui est un économiste, M. Lucien Brocard, parla de la vie chère, et de la hausse croissante du prix des denrées. Un maître du barreau, M<sup>e</sup> Henri Mengin, voulut bien prendre aussi la parole ; et ce fut pour entretenir ces futures maîtresses de maison de leurs droits, certes, et de leurs devoirs, y compris les règlements de police

qu'elles auront à observer. Tel fut, cet hiver, à Nancy-la-Coquette le programme original d'un enseignement supérieur des jeunes filles. Tellé est, jusqu'à nouvel ordre, la dernière expression de l'union, sinon de la science et de l'industrie, au moins de la Société Industrielle et de l'Université. Nous ne nous en tiendrons pas là ; et maintenant que le plus difficile est fait, qui était de commencer et de réussir, trouver autre chose encore pour les jeunes filles ne sera plus qu'un jeu.

Dirai-je qu'une autre Société Industrielle, en relations d'amitié avec celle de l'Est de la France, a fait aussi un discret appel, pour des conférences privées, à deux de nos professeurs de la Faculté des Lettres, MM. Estève et Perdrizet ? Ils se sont rendus à Mulhouse et y ont traité, avec le succès que vous devinez, de la *Littérature française au seizième siècle* et de *l'Art français de la Renaissance* (1).

Puisque nous avons franchi la frontière, allons encore plus loin, d'un autre côté, à Bruxelles. Le 20 septembre, la Société Solvay y célébrait son cinquantenaire. Nous avons les meilleures raisons de ne pas rester étrangers à cette fête : à maintes reprises, en ces quinze dernières années, la générosité de M. Ernest Solvay nous avait été d'un puissant secours. Il suffit de rappeler ses bienfaits, et l'usage qu'on en a su faire, pour retracer l'historique de trois au moins de nos créations les plus heureuses, Institut chimique (pour la seconde moitié, l'Electro-Chimie), Institut Electrotechnique, Institut de Mécanique appliquée. M. Ernest Solvay pensa que ce cinquantenaire devait être marqué par une libéralité nouvelle, et qui dépasserait singulièrement les précédentes. En quels termes il voulut bien nous l'annoncer lui-même, et qui font plus que doubler la valeur du présent qu'il offrait, vous le savez (2).

---

(1) M. Estève a fait six conférences, d'octobre 1912 à mars 1913 ; et M. Perdrizet, deux, en décembre 1912 et février 1913.

(2) « ... L'industrie moderne est la débitrice de la science. Voulant reconnaître ses services précieux et témoigner en même temps notre

Aux remerciements que je lui ai aussitôt adressés, j'en veux ici ajouter d'autres. Car enfin, à qui devons-nous ce beau geste d'Ernest Solvay ? A lui-même, certes, c'est incontestable. Mais encore ? Puisqu'il voulait favoriser une œuvre d'utilité publique, il n'avait que l'embarras du choix en Lorraine : pourquoi cette préférence à notre Université ? C'est qu'elle avait donné l'exemple, grâce à Haller et à Bichat, grâce à leurs dignes successeurs, Arth, Guntz et Vogt, Hahn et Mauduit, de l'union féconde de la science et de l'industrie, qui nulle part ailleurs n'a été plus heureusement réalisée. Nos maîtres recueillent donc aujourd'hui — sans aucun profit personnel pour eux-mêmes d'ailleurs, — le fruit de leur travail ; ils reçoivent la récompense de leur dévouement. C'est à eux en définitive, que nous sommes redevables de la libéralité, qui vient pour le moment compléter leur œuvre : et c'est eux aussi que je dois en remercier.

A Bruxelles, cette union entre industriels et savants se manifesta par la présence, autour de celui qu'on fêtait, non seulement des principaux chefs de l'industrie Solvay dans les deux mondes, en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Russie, ainsi qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, mais de personnalités scientifiques telles que le chimiste sir William Ramsay, de Londres, le physicien Lorentz, de l'Université de Leyde, tous deux connus de nous au moins par l'attention que leur accordait notre Henri Poincaré, et Ostwald, de Leipzig, dont les ouvrages ont été traduits en notre langue, précisément à Nancy, par un de nos collègues, le docteur Marcel Dufour. Je ne parle point des Français de Paris, venus tout exprès, Paul Appell et Haller, nos compatriotes de l'Est. Un nom plus grand domina tous les autres, à l'honneur de la France, et

---

» admiration pour le haut enseignement dont s'honore à bon droit l'Université de Nancy, nous avons décidé d'affecter une somme de 500.000 francs, destinée à compléter votre Institut d'Electrotechnique et à y créer une chaire d'Electrotechnique. » (Lettre de M. Ernest Solvay au recteur de l'Université de Nancy, M. Ch. Adam, 19 septembre 1913.)

ce ne fut pas le nom d'un industriel, ni même d'un savant : ce fut... celui d'un poète. Nous eûmes la surprise charmée d'entendre Ernest Solvay lui-même, dont l'âme ardente et généreuse, de bonne heure éprise d'un idéal de science universelle, anticipe volontiers un avenir de progrès indéfini pour l'humanité, citer comme la devise de toute sa vie, ces beaux vers de Lamartine, s'adressant à l'homme du dix-huitième siècle :

*Comme un feu que tout alimente,  
Ta raison, sans cesse croissante,  
S'étendra sur l'immensité ;  
Et ta puissance, qu'elle assure,  
N'aura de terme et de mesure  
Que l'espace et l'éternité (1).*

Il me plaît d'évoquer ce souvenir devant notre jeunesse universitaire, éprise elle aussi d'idéal. Elle l'a bien montré, cet hiver encore, dans une adresse au Président du Conseil, à la veille de la discussion des nouvelles charges militaires qui devaient cependant peser sur elle lourdement. Et surtout, ont dit nos jeunes gens dans un bel élan, qu'on ne vienne pas, à la tribune, parler de « sacrifice » : ce terme n'est pas celui qui convient à l'acceptation joyeuse du devoir patriotique.

Je termine par un double souhait. C'est, d'abord, que les nobles sentiments, exprimés ainsi par nos étudiants, ne cessent pas de les animer dans l'accomplissement de tous leurs devoirs, et que ces années d'études soient aussi pour eux une période de fécond labour supporté avec allégresse. C'est, ensuite, que l'Etat, qui entoure

---

(1) LAMARTINE, *Premières Méditations* : X, Ode. Le poète avait vingt ans. — Nous avons eu quelque peine à retrouver ces vers, cités de mémoire, et qui ne sont pas dans toutes les éditions. Le plus simple fut de les demander à M. Solvay lui-même. Un de ses associés, à qui je m'étais adressé et qui se trouvait alors à l'Usine de Dombasle, me répondit qu'il n'avait point, malheureusement, de livres sous la main. Et parodiait Molière : Ici, dit-il avec esprit,

*On vit de bonne soude, et non de beau langage !*

d'une nouvelle ceinture de casernes, comme d'un vivant rempart, toutes nos places de l'Est, regarde aussi de plus en plus comme un devoir sacré de fortifier également ce boulevard intellectuel de la France que doit être notre Université-frontière. Une statistique impitoyable démontrait, l'autre jour, que notre ressort universitaire est l'un des moins étendus, et quoique mieux peuplé que bien d'autres, reste encore loin derrière eux pour le chiffre de la population (1). Mais on sait aussi que, dans notre petit coin de Lorraine, la vie sous toutes ses formes d'activité est plus intense que partout ailleurs : intensité de la préparation à la guerre, puisqu'une masse considérable de nos troupes y montent une garde vigilante (et c'est la plus sûre garantie de paix : *si vis pacem...*) ; intensité de l'effort industriel, dans la grande armée du travail, et c'est une autre forme de la défense du pays comme aussi de sa puissance ; oserai-je dire enfin, intensité du foyer scientifique que s'efforce d'être de plus en plus notre Université de Nancy ?

---

(1) *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 février 1913, pp 147-148. L'étendue territoriale des ressorts académiques en France, les classe dans l'ordre suivant :

*Paris et Poitiers*, au-dessus de 50.000 kilomètres carrés ; *Rennes, Toulouse, Bordeaux*, entre 49.000 et 40.000 ; *Clermont, Caen, Dijon, Aix-Marseille, Lille*, entre 39.000 et 30.000 ; *Montpellier, Grenoble, Lyon*, entre 29.000 et 20.000. Viennent enfin *Nancy*, 17.423, et *Besançon*, 16.299 ; pour terminer, *Chambéry*, 10.876.

Au point de vue de la population, le classement est un peu différent.

L'Académie de *Paris* compte plus de 7 millions et demi d'habitants ; *Lille*, près de 4 millions et demi, et *Rennes* un peu plus de 4 millions ; *Poitiers* et *Caen*, près de 3 millions ; *Lyon*, 2 millions et demi ; *Bordeaux, Toulouse, Aix-Marseille, Clermont*, plus ds 2 millions ; *Dijon* et *Montpellier*, 1 million et demi environ ; *Nancy* et *Grenoble* sont presque au même point, 1.277 mille et 1.274 ; enfin *Besançon* et *Chambéry*. Le ressort de *Nancy* regagne ici un rang : il est le 13<sup>e</sup> au lieu de 14.

Rappelons, d'ailleurs que, pour le nombre des étudiants, le classement est tout autre. (Voir ci-avant, page 12, note 1.)

Ajoutons en dernière nouvelle que, le lundi 1<sup>er</sup> décembre 1913, sur le rapport de M. Louis Liard, la Commission de la Fondation Carnegie, que préside M. Emile Loubet, vient de décerner une médaille d'or à M. Guilloz, professeur-adjoint à la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'héroïsme avec lequel il poursuit depuis tant d'années de dangereuses expériences de radiologie.

---